

N/REF : 8/07/2025 9H02 C:263288 I:36488
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Mardi 08/07/2025 a 9H02

EGPI 38

**RUE ACTISERE
38570 CHEYLAS**

IMMEUBLE : ASSO MARC-SIMIAN
LE BUCHET HAUT
38660 SAINTE-MARIE-D'ALLOIX

St Martin-H, le 16 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU BUCHET HAUT SAINTE MARIE D ALLOIX
M ALLAIN QUENTIN 06 69 14 57 74
ASSOCIATION MARC SIMIAN EHPAD
MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE DES RESEAUX
Donneur d'ordre : M. Q ALLAIN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 10/07/2025 A 08H15
CURAGE HYDRAULIQUE D UNE DIZAIN DE BONDES DE SOL
PRESENCE DE GRAVATS
SECONDE INTERVENTION A PREVOIR AVEC PASSAGE CAMERA ET LES ACCES AU REGARD EXTERIEUR

LE 15/07/2025 A 08H15
DÉBOUCHAGE ET CURAGE HYDRAULIQUE DE 2 RÉSEAUX EAUX USÉES SUR 20 METRES
EXTRACTION DE GRAVATS ET PASSAGE CAMÉRA
RECHERCHE RÉSEAU
DÉBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU EAUX USÉES SUR 30 METRES ET POMPAGE
EXTRACTION DE GRAVATS
PASSAGE CAMÉRA
DÉPOTAGE SUR PLACE DE 1 METRE CUBES D EAUX DE CURAGE

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 10/07/25 a 11H41 M. Q ALLAIN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 à 20km	1	219,13	657,39
7,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 à 20km	3	219,13	1533,91
TOTAL H.T.				2191,30
T.V.A. à 20,00%				438,26
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>2629,56</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN